



Communiqué de presse

Paris, le 5 septembre 2014

Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2012

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer publie une note relative au système bancaire des départements d'outre-mer (DOM) : son organisation, son activité et ses performances en 2012.

Le système bancaire des DOM présente de nombreuses similitudes avec le système bancaire métropolitain : la plupart des établissements de crédit français y sont représentés. Ainsi, les offres de produits, les méthodes de travail et l'organisation interne des établissements convergent progressivement vers le système métropolitain. Ce mouvement s'accompagne d'un renforcement de la concurrence et d'un rapprochement des conditions bancaires locales de celles de la France métropolitaine.

Cependant, certaines spécificités subsistent, la principale restant la taille réduite des marchés. Disposant d'un effet volume limité, les établissements bancaires des DOM souffrent encore aujourd'hui du poids de leur structure, et ce malgré les évolutions observées en matière de réorganisation et de concentration.

Le système bancaire des DOM n'a pas connu d'évolution majeure en 2012. Bien qu'encore inférieurs à ceux observés en Métropole, les niveaux d'équipement bancaire et de bancarisation de la population ne s'accroissent plus, témoignant d'un meilleur maillage des agences bancaires sur les territoires.

En 2012, l'activité bancaire est restée dynamique dans les Départements français d'Amérique (DFA)¹, avec des hausses de 3,5 % des encours de crédit à la clientèle et de 4,8 % des dépôts. Dans l'océan Indien², la stagnation des crédits (+0,3 %) contraste avec la progression soutenue de l'activité de collecte (+8,3 %).

Après avoir augmenté en 2011, le Produit Net Bancaire (PNB) décroît dans les DFA et dans l'océan Indien de respectivement 0,5 % et 1,3 %. Ces variations s'expliquent notamment par un recul des intérêts nets et des commissions nettes issues des opérations avec la clientèle.

Dans un contexte d'activité ralentie et de forte concurrence, le niveau des risques reste globalement plus élevé qu'en métropole, avec des taux de créances douteuses de 7,9 % pour les DFA et de 9,2 % pour les banques de l'océan Indien.

Pour lire [Le Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2012](#)

¹ Guadeloupe, Martinique, Guyane ainsi que les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

² Mayotte, La Réunion

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Établissement public national, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : M-A. LECHEVALIER - tél : 01 53 44 85 49, marie-anne.lechevalier@iedom-ieom.fr